**Règlement Addict Race - 3 septembre 2023**

L’épreuve est ouverte à tous, licencié ou non, selon les modalités ci-dessous :

* Seuls les « Vélos Tout Terrain » seront acceptés au départ
* Le port du casque VTT est obligatoire. VAE interdit
* Les licenciés devront présenter leur licence compétition. Les non-licenciés ainsi que les licenciés Ufolep randonnées devront présenter un certificat médical d’aptitude à la compétition VTT de moins d’un an
* Pour les mineurs non licenciés, joindre impérativement au bulletin une autorisation parentale
* L’ensemble des documents seront à mettre en ligne sur votre dossier Adeorun.
* En aucun cas le désistement ne donnera lieu à un remboursement
* Chaque participant devra se conformer au code de la route et respecter les autres coureurs
* Les concurrents s’engagent à respecter les ordres des commissaires de course et/ou les bénévoles sous peine de disqualification
* Toute assistante extérieure est formellement interdite sur le circuit. Chaque équipe devra prévoir son assistance technique dans le parc à vélos.
* En cas de panne, le concurrent devra continuer jusqu’à la ligne d’arrivée, dans le sens du parcours, où il pourra passer le relais à son équipier
* Le classement sera établi au plus grand nombre de tours effectués en 3 heures
* Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradations

**Catégories**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Jeunes du 01/01/2006 au 31/12/2009Catégories Homme / Femme / Mixte  |  | Adultes : du 01/01/2005 et précédentesCatégories Homme / Femme / Mixte |
| Solo H&F – majeur au moment de l’épreuve |
| Possibilité de panacher les catégories |
| Ex : Jeune + Adulte => Adulte |

**Déroulement de l’épreuve**

Remise des plaques à partir de 8h00

Ouverture du circuit pour reconnaissance entre 8h00 et 9h15.

Départ à 9h30 par catégories

Remise des récompenses aux trois premiers de chaque catégorie à partir de 13h30

Respect des gestes barrières durant toute la durée de l’épreuve, notamment lors de la mise en grille et également dans la zone de relais.